Agraf
Marketing direct ▪ Publicité ▪ Design graphique
Cherche et rapporte

La réception de courriels dans un établissement touristique : ne pas répondre rapidement, c'est comme ne pas répondre au téléphone.

En effet, trop fréquemment, les demandes de renseignements ou autres correspondances par courrier électronique sont traitées sans trop d'urgence. Au mieux, on donne suite quotidiennement, mais bien souvent ça peut prendre des jours… Malheureusement, dans un établissement touristique, tout retard dans le traitement des courriels peut se traduire par des réservations qui s'en vont chez la concurrence.

Ainsi, il est fortement suggéré de **répondre aux courriers électroniques rapidement et de façon la plus détaillée possible, et ce, comme s'il s'agissait d'une demande par téléphone**. Car n'oubliez pas que lorsque vous recevez une demande de renseignements, cette même demande est souvent adressée simultanément à de nombreux autres établissements.

Claude Galarneau,

Directeur de projets, secteur tourisme, Agraf

105, côte de la Montagne, bureau 402, Québec (Québec) G1K 4E4
Téléphone : (418) 692-4437, poste 28 ▪ Télécopieur : (418) 692-3743 ▪ Internet : www.agraf.com/tourisme ▪ Courriel : cgalarneau@agraf.com